



# RÉFORME DES RETRAITES

Montreuil, le 26 décembre 2019

**FEMMES ET RETRAITES**

## LA RÉALITÉ DES CHEMINOTES

**Les inégalités salariales et les inégalités professionnelles pèsent sur la carrière des femmes et, à terme, sur leur retraite.**

### Rapport de situation comparée 2018

Les écarts de rémunération en défaveur des femmes au Cadre Permanent sont tous supérieurs à 4,5 %. De la qualification A (6,7 %) à H (4,5 %), allant jusqu'à 8 % pour les qualifications D et 12,8 % pour les TA, des écarts que l'on retrouve sur les niveaux.

Dans la population contractuelle, les écarts affichés sont plus faibles (sans la moindre explication).

Les tranches de rémunération pour lesquelles les femmes sont les plus représentées sont toutes celles en dessous de 2 000 €.

Sur l'ensemble des filières, pour chaque collège, les écarts sont tous défavorables aux femmes, jusqu'à 1000 € au collège Cadre pour le personnel paramédical (95 % de femmes).

Les femmes sont moins payées parce qu'elles n'exercent pas les mêmes métiers. Elles sont majoritaires dans les métiers sans Éléments Variables de Solde, parce que la mixité professionnelle ne se réalise pas, pas seulement par manque de candidatures mais aussi par manque de volonté de chacune des directions des activités.

La pénibilité des métiers où les femmes sont les plus nombreuses n'est pas reconnue. Par exemple, pour les commerciaux des gares, alors même que ces métiers en contact permanent avec des voyageurs subissent des pressions constantes et qu'ils nécessitent des compétences professionnelles qui ne sont pas prises en compte pour la reconnaissance de la pénibilité.

L'index Égalité Salariale, avec une note de 78 sur 100, confirme que la situation n'est pas flatteuse et un gros point noir sur les retours de congés de maternité et / ou parentaux.

A la SNCF comme ailleurs, les femmes se voient reprocher leur maternité : refus de promotion, remise en cause de leurs compétences professionnelles, primes et autres dispositifs individuels amputés, postes non-proposés, pressions à des renoncements pour être cadre.

Le Gouvernement annonce des mesures pour les familles nombreuses, mais elles ne vont pas relancer la natalité en France (passée sous le seuil du renouvellement de la population). Ce sont justement les maternités ou le soupçon de maternité qui pénalisent les femmes tout au long de leur carrière professionnelle.

Le Gouvernement, dans son projet de réforme, supprime :

- La Majoration de Durée d'Assurance (MDA), qui permet aux mères de valider 2 ans de cotisations par enfant dans le privé et 1 an dans le public. Ce dispositif permet à la fois de valider des années et d'améliorer considérablement le montant de la pension en partant avec une carrière complète.



- La majoration de pension de 10 % pour le père et la mère des familles de 3 enfants ou plus.

A la place, une majoration de pension de 5 % par enfant sera attribuée, mais pour l'un des deux conjoint·e·s au choix. Les projections démontrent que cela pénaliserait la majorité des mères, même si ce sont elles qui prennent la bonification. Mais la bonification peut aussi être divisée en deux, ou prise exclusivement par le père. Certaines femmes pourront donc ne plus avoir aucune compensation de leur maternité, ralentissements et interruptions de carrière, alors que les écarts avec les carrières des hommes restent très importants.

### **La retraite**

Les cotisants sont âgés en moyenne de 40 ans et 4 mois. 108 462 hommes âgés en moyenne de 40 ans et 10 mois et 30 607 femmes âgées de 38 ans et 7 mois.

L'âge moyen de départ en retraite est de 58 ans et 2 mois (la CPR ne distingue pas les femmes des hommes sur cet indicateur).

#### Attribution en 2018 des pensions de droits directs :

27 825 € en moyenne (F+H), soit 25 278 € pour les femmes et 28 266 € pour les hommes. **Un écart défavorable aux femmes de 2 988 €(249 € mensuels).**

#### Ensemble des pensions au 31 décembre 2018 :

25 349 € en moyenne (F+H), soit 21 788 € pour les femmes et 25 818 € pour les hommes. **Un écart défavorable aux femmes de 4 030 €(335 € mensuels).**

79 475 femmes sont pensionnées de droit dérivé (pension de réversion) et sont âgées en moyenne de 81 ans et 10 mois. Elles touchent en moyenne 880,30 €. Pour nombre d'entre elles, il s'agit de leur seul revenu.

Avec le système à points, selon l'évaluation des économistes, la baisse du montant de la retraite des femmes pourrait être de 20 à 25 %.

**Réaliser enfin l'égalité salariale permettrait non seulement de mettre fin à une injustice flagrante, mais aussi de dégager les ressources nécessaires pour financer notre système de retraite. Augmenter les salaires des femmes, c'est augmenter les cotisations, et donc le financement des retraites !**

#### **La CGT propose :**

- Le retrait immédiat du projet gouvernemental de réforme des retraites ;
- L'instauration d'une sur-cotisation patronale Retraite pour toutes les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale ;
- L'ouverture immédiate de négociations pour la revalorisation des métiers dans lesquels les femmes sont concentrées et la reconnaissance de la pénibilité ;
- Le paiement de la cotisation retraite de l'employeur à temps plein pour tous les temps partiels de moins de 24h, de façon à garantir des droits pour les salarié·e·s et pénaliser les employeurs qui abusent des temps partiels courts ;
- L'amélioration des régimes par annuités avec un socle commun de droits : droits familiaux, pension de réversion sans critères d'âge ou de ressources, minimum SMIC...
- L'attribution d'une bonification de 2 ans par enfant pour le calcul de la retraite des cheminotes ;
- L'abaissement du temps de travail pour permettre aux femmes comme aux hommes de s'occuper des enfants ;
- Le retour à la prise en compte des meilleures années pour le calcul de la retraite (les 6 derniers mois pour les cheminot·e·s) ;
- La lutte contre le sous-emploi des femmes, les temps partiels et la précarité, et la mise en place d'un service public de la petite enfance pour permettre aux femmes de continuer à travailler.

**La Fédération CGT reste déterminée à se battre pour un autre projet des retraites et appelle les cheminot·e·s à poursuivre et à renforcer la grève !**